



FORMULAIRE DE RACCORDEMENT DE CHANTIER < 36 kVA

Réservé aux professionnels

LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À RASSEMBLER :

- Un plan de situation (voir annexe "Illustrations des pièces à joindre")
- Un plan cadastral au 1/2000e. Indiquer la parcelle sur le plan cadastral (voir annexe "Illustrations des pièces à joindre")
- Un plan de masse au 1/200e ou 1/500e, avec le tracé de la liaison électrique entre le coffret EDF et votre disjoncteur. Précisez impérativement sur votre plan de masse, l'emplacement exact d'une alimentation EDF existante, la plus proche de votre nouvelle construction (poteau ou coffret EDF).
- Une autorisation d'urbanisme (ou permis de construire)
- Un certificat d'adressage disponible dans votre mairie
- RIB du constructeur + Extrait de Kbis
- Lettre d'engagement de chantier signée (ci-jointe)
- Si parcelle viabilisée : fournir le numéro du coffret qui dessert votre parcelle :

L'ENVOI DE VOTRE DEMANDE :

Par mail sur notre boîte générique : **sei-reunion-raccordement@edf.fr**

Ou par courrier à :

EDF Agence Raccordement
4 rue Eliard Laude CS61069 - 97829 Le Port CEDEX

Pour nous joindre : du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 : **0262 42 81 60**

Demandeur du raccordement :

Nom de la société : N° SIRET:

N° Tél fixe : 0262 Email : @

Adresse de facturation :

Nom du représentant de la société : N° GSM : 069

Travaux :

Adresse des travaux :

Nom de l'opération ou du propriétaire de la parcelle :

Nom interlocuteur technique : N° GSM : 069

N° Tél fixe : 0262 Email : @

Nom du voisin le plus proche et / ou toute information utile à EDF pour localiser le lien du branchement à effectuer (commerce, lieu-dit, ...) :

Puissance : kVA Tension : Monophasé Triphasé Ampérage : A

**Important : Un contrat de chantier est souscrit pour une durée de 6 mois, reconductible une fois (soit 1 an maximum).
Une lettre de relance vous sera automatiquement adressée.**

Pour la réalisation des travaux, il vous sera demandé l'installation d'un coffret pré-équipé et pré-câblé.

→ **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET VOUS SERA RETOURNÉ**

Sous réserve de faisabilité technique, le coût du branchement de chantier apparaîtra sur votre facture de souscription, et sera prélevé automatiquement sur votre compte bancaire.

Votre raccordement sera réalisé uniquement si le matériel nécessaire est installé sur place.

Vous trouverez en pièces jointes l'ensemble des prescriptions essentielles, relatives à la mise en oeuvre du branchement.

Réservé à EDF : N° EDL : N° CLIENT : N° OSR :



DEMANDE ET ENGAGEMENT D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE TEMPORAIRE

Je soussigné qualité : Représentant l'établissement :

Adresse :

Demande à EDF Réunion, l'alimentation électrique temporaire de l'installation de :

Type d'installation à raccorder :

- Chantier
- Forains ou participants à la foire
- Autres installations

Observations :
.....

Equipement spécifique :

- Aucun
- Grue
- Poste à soudure
- Autre : Précisez :

En présence d'équipement spécifique (Grues), le raccordement s'effectuera au poste HTA/BT ou à la sortie du poste. Le coût des modifications éventuelles au poste HTA/BT est à la charge du client.

En cas de perturbation sur le réseau générée par votre installation provisoire, EDF se réserve le droit de modifier après information l'emplacement de son raccordement. Les frais supplémentaires après la limite de concession (borne aval du disjoncteur) seront à la charge du client.

Particularité :

- 1ère alimentation
- Renouvellement d'engagement

Observations :
.....

Interlocuteur :

M Tél : 0..... Fax : 0262

Au point de livraison suivant :

Pour la durée du :/...../20..... au/...../20..... et conformément à l'article 1er - alinéa 3 du décret n° 172.1120 du 14 Décembre 1972

Ce raccordement de caractère temporaire est uniquement destiné à l'alimentation de mon installation décrite ci-dessus. Il ne saurait en aucun cas servir à d'autres fins et/ou à l'alimentation d'une installation électrique définitive, par exemple alimenter l'installation intérieure d'une habitation, d'un local sans CONSUEL. Je reconnais que EDF pourra donc, même sans préavis, effectuer la suspension des fournitures d'énergie électrique au point de livraison indiqué en cas de manquement à cette interdiction ainsi que, bien entendu, à l'issue de la période fixée par le présent engagement.

Je m'engage :

A fournir et installer, à l'endroit défini en concertation avec vos services, un coffret ou armoire conforme aux prescriptions en vigueur pour un besoin de puissance de (selon les disponibilités du réseau existant) : kVA Monophasé Triphasé

Tarification : de 3 à 36 kVA tarif bleu

Je déclare en outre que le tableau de comptage est équipé d'un appareil général de coupure :

cas du tarif bleu : disjoncteur différentiel 500 mA (norme NFC 62 411)
 disjoncteur non différentiel (norme NFC 62 412)

Le rôle essentiel de cet appareil n'est pas d'assurer la protection des installations intérieures et des personnes.

Conformément à la norme NFC 15-100, un dispositif de protection à courant résiduel assigné au plus égal à 30 mA est installé en aval de l'appareil de coupure générale.

Cette disposition nécessaire en vue d'assurer la protection des personnes et des biens a été prise au niveau de mes installations intérieures, conformément aux règlements en vigueur. En conséquence je dégage EDF de toute responsabilité pour tous dommages matériels et corporels causés directement par l'énergie électrique fournie en aval du point de livraison indiqué.

J'ai bien noté que, si le jour du raccordement, EDF constate une anomalie dans la mise à disposition du matériel prévu (sécurité, matériel non-conforme, câble trop court, coffret mal fixé...) le raccordement ne sera pas réalisé. Les frais relatifs à cette intervention me seront facturés.

Fait à : Le :/...../.....

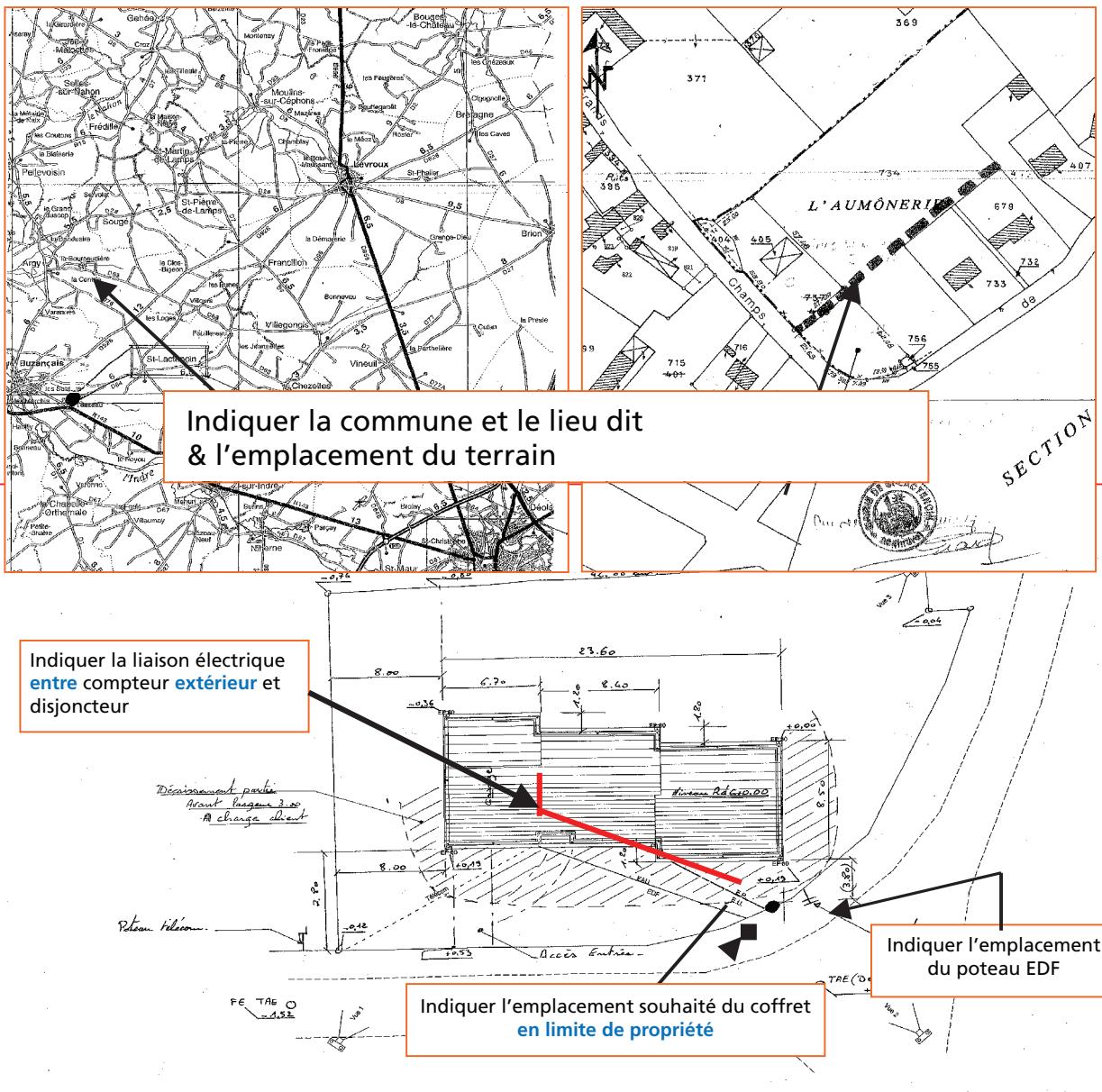
(Signature précédée de la mention "J'ai lu et approuvé")

Cachet du demandeur

ILLUSTRATIONS DES PIÈCES À JOINDRE

Document à conserver par le client

Plan de situation (Copie carte IGN) & Plan cadastral
(à fournir en format A4)





NOTICE TECHNIQUE

Document à conserver par le client

À LIRE ATTENTIVEMENT

IMPORTANT

Pour la réalisation des travaux, il vous sera demandé obligatoirement la pose d'un coffret de chantier pré-câblé et pré-équipé et le nom d'un interlocuteur technique.



EDF Ile de La Réunion
8 Avenue G. Brassens
CS 62009 - 97744 St Denis Cedex 9

EDF SA au capital de 1 551 810 543 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris
Siège social : 22-30 avenue de Wagram - 75382 Paris Cedex 08

reunion.edf.fr

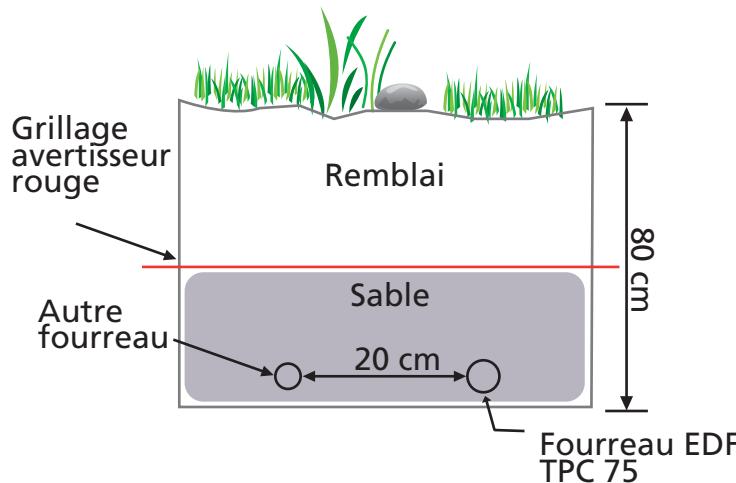
DOCUMENT À CONSERVER PAR LE CLIENT



RACCORDEMENT AU RÉSEAU EN PROVISOIRE OU DÉFINITIF

- **Votre raccordement sera réalisé uniquement :** si le matériel nécessaire est installé sur place. Vous trouverez en pièce jointe (P 5-6), l'ensemble des prescriptions essentielles, relatives à la mise en oeuvre du branchement.

Réalisation de la tranchée :

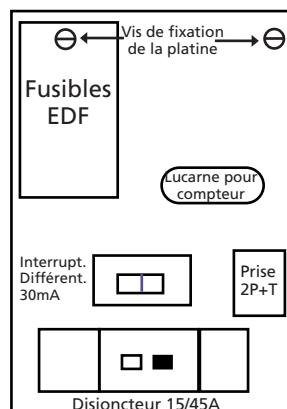


Vous souhaitez réaliser votre liaison privative souterraine entre le coffret d'EDF et l'intérieur de votre maison.

Voici quelques conseils :

- Mettre 10cm de sable sous le TPC75 et 20cm au dessus.
- Un regard (40X60 cm) sera nécessaire à chaque changement de direction importante et tous les 30m rectilignes.
- La tranchée terminée, une vérification sera effectuée avant de recouvrir par EDF ou l'entreprise sous-traitante.
- EDF établira un devis pour la fourniture et la mise en place du câble.

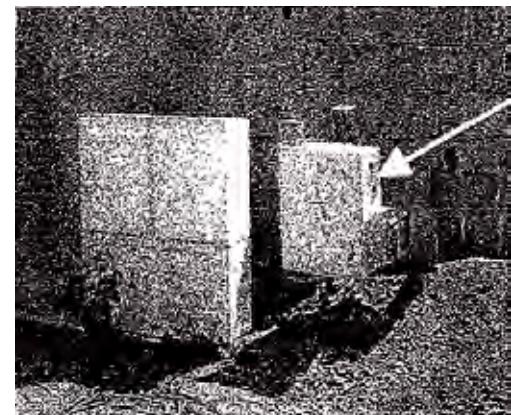
Réalisation de la platine de chantier :



La platine est accessible par 3 vis en partie haute. Le câble d'alimentation sera mis en attente dans la lucarne sauf pour les coffrets sur poteau où il faudra fixer le câble aluminium à l'aide de vis auto-cassantes dans la partie fusible de votre coffret et l'enrouler autour de ce dernier.

En attente également dans la lucarne les câbles qui vont au disjoncteur.
Il est conseillé de mettre la prise sur le côté du coffret

Votre coffret :



Mise en place du coffret du chantier provisoire

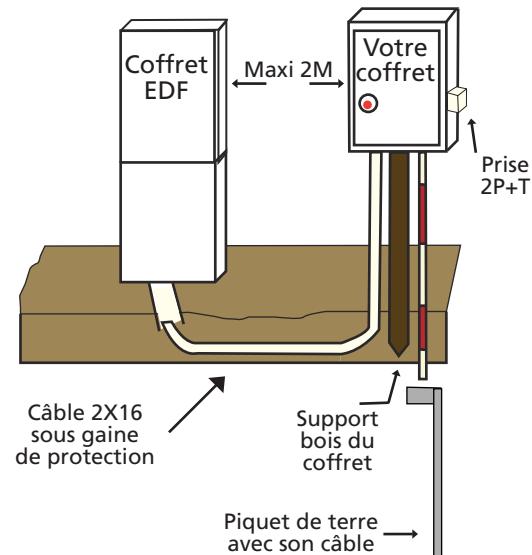
L'alimentation pour un compteur de chantier fait l'objet d'un devis.

Matériel à fournir et à poser

- 1 Coffret de type S2000
- 1 Disjoncteur 15/45A/Mono (500mA)
- 1 Interrupteur différentiel de 30mA (recommandé)
- 1 Prise de courant étanche 2P+T
- Câble 2X16 rigide (3m) pour la liaison entre les 2 coffrets sous gaine de protection.
- 1 Piquet de terre et 3 m de câble de terre de section 2,5 mm (recommandé)

Câblage et pose du coffret à votre charge

Coffret de chantier au sol :



LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES PROVISOIRES EN TOUTE SÉCURITÉ



Ce dépliant vous donne les prescriptions essentielles pour la mise en œuvre de vos :

- **branchements de chantier**
- **branchements forains**

dont les besoins en puissance sont inférieurs ou égaux à 250 kVA.

Pour concrétiser vos besoins dans les meilleurs délais, nous vous invitons à consulter l'agence EDF GDF SERVICES de votre région.

COFFRETS DE BRANCHEMENTS

Le coffret bois est interdit :

Les coffrets recommandés sont ceux qui ont une enveloppe en matière isolante (coffret EDF de type HN 62 S15, S17, S20, d'indice de protection IK 10, de tenue au choc = 20 joules).



Si vous utilisez un coffret métallique :

- le panneau recevant les appareils électriques sera obligatoirement en matière isolante.
- l'enveloppe métallique sera reliée à la terre.

La réalisation d'une terre est sous la responsabilité technique et financière du client.

Exemple de comptage triphasé, avec disjoncteur type S, disj. 30 mA, et prises en aval.



Exemple de coffret sur pied, maintenu contre le support béton, par une sangle en fibres synthétiques, ou ensemble de coffrets mécaniquement assemblés, dont les liaisons électriques sont intégrées.

Exemple de protection différentielle 30 mA, associée à des prises ou borniers IP2X ou de classe 2 (= enveloppe ne permettant pas le contact direct des pièces sous tension).



POSITIONNEMENT DU COFFRET

Le positionnement du coffret de branchement provisoire doit se faire au plus près du point de raccordement choisi en accord avec EDF.



Réseau souterrain : à côté du coffret de réseau.



Armoire Tarif-Jaune, en plein réseau.



Réseau aérien : au bas du poteau.

CHOIX DU MATERIEL

(pour les P = 36 kVA, à charge du client)

CÂBLES LIAISON RÉSEAU

- Câble de type industriel H 07 RNF (désignation harmonisée) ou U 1000 R2V : section cuivre de 10 à 25 mm² ou U R 1000 AR 2V : section alu de 16 à 25 mm².

- Câble désignation EDF NF C 33 209 torsadé de branchement aluminium de 25 mm²
Le nombre de conducteurs sera à déterminer selon vos besoins :
240 volts monophasé :
2 conducteurs (1 phase + 1 neutre)
410 volts triphasé :
4 conducteurs (3 phases + 1 neutre).

Le conducteur vert-jaune n'est pas autorisé en phase ou en neutre.

La section minimale vous est indiquée ci-dessous, pour une longueur maximale de câble de 20 m :

puissance en kVA	câble cuivre	câble aluminium
de 3 à 15	10 mm ²	16 mm ²
18 mono	16 mm ²	25 mm ²
18 triphasé	10 mm ²	16 mm ²
de 24 à 36	16 mm ²	25 mm ²

EQUIPEMENTS DES COFFRETS

L'équipement du coffret doit répondre aux prescriptions de la norme NF C 14.100 telles que préconisées ci-dessous, et complétées du dispositif différentiel de la norme C 15-100.

Le coffret coupe-circuit sera conforme aux normes spécifications EDF, donc plombable.

Le compteur est fourni par EDF lors de la mise en service.

N'oubliez pas de réserver son emplacement sur le panneau à l'intérieur du coffret de branchement.

Le disjoncteur de branchement (AGCP), conforme à la norme NFC 62 411, différentiel 500 mA ou type S ou encore non différentiel, conforme à la norme NFC 62 412.

Le dispositif différentiel à haute sensibilité de 30 mA.

Remarques

- Le disjoncteur de branchement a pour fonction de :
- séparer l'installation intérieure du réseau,
- contrôler la puissance souscrite,
- protéger le réseau.

La protection des utilisateurs contre les contacts électriques est assurée par la protection différentielle 30 mA placée sous la responsabilité du client. (Norme C 15-100)

Votre installation doit comporter par ailleurs :

- Une mise à la terre pour permettre le fonctionnement des dispositifs différentiels, lors d'une mise sous tension accidentelle d'une masse métallique.
- Réalisation d'une terre : un piquet de terre en acier galvanisé de 1 m environ et un câble cuivre de 25 mm².

Dans le cas d'utilisation de matériel déjà existant, nous vous invitons à vérifier l'état de tous les accessoires et câbles de votre coffret de branchement provisoire.

PRINCIPAUX DANGERS

N'oubliez pas que même avec un branchement correct, les dangers liés au courant électrique persistent et que **votre installation doit être réalisée dans les règles de l'art suivant la norme NFC 15 100.**

Elle doit en outre répondre aux exigences du décret du 14/11/1988 concernant la protection des personnes.

Les principaux dangers rencontrés sur les installations provisoires sont de deux types :



Le contact direct :
contact d'une personne avec une pièce habituellement sous tension, exemple : câbles dénudés, bornes accessibles, lignes aériennes non isolées ...



Le contact indirect : contact d'une personne avec une masse mise accidentellement sous tension, exemple : défaut d'isolation d'un moteur ; fil débranché, ...

COMMENT LES PRÉVENIR

- Surveiller l'état des câbles et plus particulièrement leurs raccordements.
- Surveiller l'état du matériel (prises détériorées, capots de protection cassés ou absents, ...).
- Interdire l'accès aux pièces sous tension (armoires et coffrets fermés à clef).
- Mise en place de dispositifs différentiels protégeant l'ensemble des circuits d'utilisation : dispositif différentiel haute sensibilité 30 mA.
- Respecter les distances de sécurité.

Avant tous travaux, contacter le représentant local du distributeur.

